

PRÉPARER LA RENTRÉE 2017

Dossier de presse
Jeudi 9 mars 2017



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

L'enseignement professionnel constitue un pan majeur de notre système éducatif et un enjeu stratégique pour l'avenir. La mise en place de dispositifs multiples, dont l'objectif est de favoriser l'envie et la réussite des jeunes dans la voie professionnelle, a déjà porté ses fruits.

500 nouvelles formations en lycées professionnels pour les métiers d'avenir

Un travail conjoint engagé avec les régions (en charge de la carte des formations) se concrétisera par l'ouverture, à la rentrée 2017, de **500 nouvelles formations ciblées sur les métiers de demain et les métiers en tension, du CAP au BTS** ainsi que des formations complémentaires répondant à une logique d'insertion professionnelle et à un élargissement de compétences attendu dans certains secteurs (numérique, bâtiment, équipements industriels, sécurité, etc.).

Un accompagnement renforcé vers la poursuite d'études des lycéens professionnels en BTS

D'ici 2021, 10 000 places de BTS seront créés, dont plus de 2 000 à la rentrée 2017.

Ces ouvertures, en priorité réservées à l'accueil des bacheliers professionnels, doivent permettre de répondre à la hausse attendue des demandes de poursuite d'études pour la rentrée 2017 et les suivantes.

Cet effort sera accompagné dès 2017 par la mise en place dans 5 académies d'une expérimentation permettant d'admettre en BTS des bacheliers professionnels qui souhaitent intégrer une section de technicien supérieur et disposent d'un niveau de maîtrise suffisant attesté par l'équipe pédagogique.

77 Campus des métiers et des qualifications au service de l'insertion professionnelle des jeunes et du développement territorial

Les Campus des métiers et des qualifications, implantés sur l'ensemble du territoire, répondent aux besoins de développement économique territorial et offrent aux jeunes des parcours fluides et construits pour une insertion professionnelle et une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur réussie. Ils répondent à des secteurs en forte évolution tels que l'éco-industrie, les systèmes et matériaux innovants, l'économie touristique, la logistique etc. **De nouveaux Campus s'ajouteront aux 77 Campus actuels avec la 5^e vague de labellisation** ouverte jusqu'en juin 2017.

Des lycéens professionnels qui entrent en voie professionnelle mieux accompagnés : une mise en œuvre qui se poursuit

L'enseignement professionnel forme chaque année en alternance plus de 700 000 jeunes à des métiers diversifiés. Parce que c'est un enjeu stratégique pour l'avenir et parce que la voie professionnelle est une voie exigeante, la préparation de l'entrée en voie professionnelle se poursuit à la rentrée 2017 avec :

- la mise en place d'une **orientation réversible pour confirmer, consolider ou ajuster le projet du jeune, élément déterminant pour sa réussite et sa persévérance scolaire** ;
- une **meilleure connaissance de ce qu'est l'alternance et l'amélioration de la transition entre le collège et le lycée professionnel** en mettant en place des « jumelages » entre le collège d'une part, et lycées professionnels et CFA d'autre part quand les liens n'existent pas ;
- la mise en place, lorsque cela n'est pas déjà le cas, de périodes d'accueil et d'intégration des jeunes ;
- la préparation plus approfondie des **élèves aux périodes de formation en milieu professionnel** pour faciliter leur intégration dans une organisation et dans une équipe de travail ;
- une **évaluation certificative à partir de la 1^{re} professionnelle** pour redonner du temps d'enseignement et renforcer les apprentissages en seconde.

À RETENIR

500 nouvelles formations professionnelles
à la rentrée 2017

10 000 places de BTS
créées d'ici 2021

77 Campus des métiers et des qualifications
répartis sur l'ensemble du territoire

→ **Orientation réversible**
pour les lycéens de 1^{re} année de CAP
et de 2^{de} professionnelle

→ **2 950 élèves**
ont demandé à bénéficier de cette
possibilité nouvelle en 2016

→ **11 800 places** proposées

→ **90 % d'élèves affectés**
sur leur vœu 1 à l'issue de la phase de
réorientation